



Communiqué du 29 juillet 2020

Vie associative : derrière le flou, un choix politique affirmé

Il nous faudra analyser plus en détail les attributions des ministères et des secrétariats d'état mais l'absence d'affichage sur la « vie associative » est révélatrice de la tendance à instrumentaliser ce secteur aujourd'hui menacé par le désengagement de l'État et à accentuer sa politique en faveur « d'entreprises associatives » lucratives.

Pourtant s'il est un enseignement de cette période qu'on ne peut ignorer, c'est **la place prépondérante qu'ont pris les citoyens et les associations dans la mise en œuvre d'une solidarité réelle, quotidienne et désintéressée durant la crise sanitaire**. Partout sur le territoire et dans les outremer les acteurs associatifs ont fait preuve d'une immense réactivité, d'une capacité d'innovation et du dévouement salubre des bénévoles. Tout ce qui caractérise l'apport du secteur associatif à la société aux côtés des services publics.

Que reste-t-il des 59 propositions du rapport coordonné par le Mouvement associatif et auquel le Collectif des Associations Citoyennes a participé ? Le plan pour la vie associative finalement adopté par le gouvernement a préféré privilégier mécénat et philanthropie, groupements d'employeurs, services numériques et mesures d'impact.

Ce nouveau Gouvernement voulu par M. Macron ne donne aucune place aux politiques de solidarité incarnées par le secteur associatif. Comme annoncé dans le rapport CAP 2022, la disparition d'un ministère de plein exercice pour le sport est maintenant réalité. La marchandisation du monde associatif se poursuit et en même temps les libertés se restreignent pour les associations comme pour les personnes. Face à cela les associations citoyennes s'organisent pour être forces de proposition et **de construction d'un nouveau rapport au Monde**.

La reconnaissance du secteur associatif dans TOUS les champs de la société nécessite **un ministère de plein exercice, transversal** en charge d'identifier et soutenir l'apport associatif et d'accompagner les espaces de rencontre et de co-élaboration des politiques publiques.

Cela demande d'allouer les budgets nécessaires avec un plan d'urgence d'un milliard d'euros pour accompagner les petites et moyennes associations et leurs fédérations. Cela demande de soutenir emploi associatif qualifié et les formations. Cela suppose des politiques publiques pour les associations citoyennes et d'Education populaire, celles du sport et de la culture, de l'écologie, de l'économie solidaire, de la défense des droits, de la construction des solidarités et du lien social.

Mais c'est là une autre politique pour un autre monde.

www.associations-citoyennes.net – contact@associations-citoyennes.net

A propos du Collectif des Associations Citoyennes

Collectif né en 2010 pour lutter contre la réduction des associations à leur seule dimension économique et défendre la contribution des associations à l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative.

Aujourd'hui le Collectif poursuit trois orientations principales : lutter contre la marchandisation de l'action associative ; poursuivre le dialogue institutionnel ; accompagner les mobilisations locales et sectorielles.